

## ADMISSIONS 2021 : NOUVELLES MODALITÉS

**La campagne d'admission "réformée" commence à l'automne 2020, pour une rentrée en septembre 2021. Tous les candidats, français comme internationaux, passeront les mêmes épreuves d'admission, avec des critères d'évaluation identiques, plus clairs et plus lisibles.**

**Cette évaluation plurielle et exigeante se fonde sur quatre épreuves indépendantes : elle demande aux élèves d'avoir accompli un excellent parcours au lycée, de le confirmer lors des épreuves du Baccalauréat, de savoir défendre leur parcours et leur motivation personnels à l'écrit puis d'en convaincre le jury à l'oral.**

### **4 épreuves d'un poids égal pour identifier tous les meilleurs talents**

Les trois premières épreuves sont rassemblées en un dossier qui montre la diversité des qualités scolaires et extra-scolaires, leur solidité et leur complémentarité. Il est constitué de trois notes sur 20 :

- une note pour les résultats du Baccalauréat ou de son équivalent étranger ;
- une note pour la performance académique et la trajectoire de la candidate ou du candidat : elle prend en compte toutes les notes obtenues au lycée sur trois ans, mais aussi la progression de l'élève durant son parcours et les appréciations de ses professeurs ;
- une note pour trois exercices écrits : un texte où l'élève expose ses activités et centres d'intérêts, un autre où il défend sa motivation et son choix pour Sciences Po et un essai personnel.

Pour passer à l'oral, quatrième et dernière épreuve de l'admission, la candidate ou le candidat devra avoir obtenu une note égale ou supérieure à une note minimale, notée sur 60, que le jury de Sciences Po définit chaque année.

### **L'oral, un exercice guidé qui complète l'évaluation du candidat**

Moment important de rencontre entre l'institution et le candidat, l'entretien permet d'apporter un nouveau regard sur la candidature, décorrélé des autres épreuves puisque les examinateurs n'ont pas accès aux éléments du dossier. L'élève sera évalué sur sa capacité à mener un échange, sur son attitude face aux questions et sur la solidité de son potentiel de réussite.

L'échange, d'une durée de 30 minutes, se déroule à distance, et comprend trois séquences :

- la présentation de la candidate ou du candidat ;
- le commentaire et l'analyse d'une image choisie par la candidate ou le candidat parmi deux au choix ;
- un échange libre avec les examinateurs pour mieux comprendre la candidate ou le candidat et ses motivations.

À l'issue de l'oral, les quatre notes sur 20 points, sont additionnées en une note finale d'admission, sur 80, qui devra atteindre ou dépasser une note d'admission minimale, fixée par le jury de Sciences Po chaque année.

Chacune des étapes d'admission mobilise des évaluateurs expérimentés, enseignants de l'enseignement secondaire, enseignants à Sciences Po et personnels pédagogiques de Sciences Po, qui examinent attentivement et en profondeur chaque candidature sans l'appui d'un algorithme.

### **Calendrier**

Les lycéens préparant le Baccalauréat français devront candidater sur la plateforme Parcoursup, selon le calendrier qui lui est propre. Pour les lycéens internationaux préparant un diplôme étranger, l'admission continuera de se faire via le système d'admission propre à Sciences Po, avec des résultats annoncés aux candidates et aux candidats au fil de l'eau.

- **sur Parcoursup, selon le calendrier de la plateforme**

De mi-janvier à fin mars : inscriptions

Courant avril/mai : examen du dossier

Mai : entretien oral et Résultats d'admission

- **Sur la plateforme Sciences Po**

À partir de fin novembre : inscriptions

Entre novembre et juin : examen du dossier et entretien oral

L'admission est réalisée en continu et prononcée en fonction de la date de dépôt du dossier complet et des réunions du jury d'admission. Le candidat obtient une réponse d'admission en moyenne entre six à huit semaines après la soumission de la candidature.

### **Une extension de la politique d'ouverture sociale et d'égalité des chances**

Les candidats issus des lycées ayant conclu avec Sciences Po des Conventions Education Prioritaire (CEP) candidatent sur la plateforme Parcoursup et passent les mêmes épreuves que l'ensemble des candidats, mais empruntent une voie d'admission spécifique dans laquelle le dossier de candidature prend en compte le parcours spécifique suivi dans le cadre des CEP.

Le nombre de lycées conventionnés passera de 106 à 200 d'ici 2023, ce qui permettra de porter le nombre d'admis CEP de 10 % à 15 % d'une nouvelle promotion, pour un objectif de 30 % de boursiers sur l'ensemble de chaque nouvelle promotion.

Les frais de candidature sont harmonisés : tous les candidats paieront 150 euros pour présenter leur candidature, sauf les candidats boursiers qui seront exonérés. Les entretiens oraux se déroulant à distance, les candidates et les candidats n'auront pas à assumer de coûts de transport.

### **À propos de Sciences Po**

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

### **Contact presse :**

Marie Frocrain : [marie.frocrain@sciencespo.fr](mailto:marie.frocrain@sciencespo.fr) / 01 49 54 37 71